



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Nova Scotia
Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Foreign Object Debris Sweeper	
Solicitation No. - N° de l'invitation W010T-17Z020/A	Date 2017-01-31
Client Reference No. - N° de référence du client W010T-17-Z020	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-307-10054	
File No. - N° de dossier HAL-6-77198 (307)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-03-14	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stevenson, Jacquelyn	Buyer Id - Id de l'acheteur hal307
Telephone No. - N° de téléphone (902) 403-3520 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE SEE HEREIN HALIFAX NOVA SCOTIA B3K 5X5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	Foreign Object Debris Sweeper	W0100	W0100	1	SUM	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	4
2.5 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.4.3 SHIPPING INSTRUCTIONS	9
INCOTERMS 2000 « DDP DELIVERED DUTY PAID » CFB SHEARWATER, SHEARWATER, NOVA SCOTIA	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 PAIEMENT	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
6.09 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.12 CONTRAT DE DÉFENSE.....	12
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
ANNEXE A	13
BESOIN	13
ANNEXE B	15
BASE DE PAIEMENT	15

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin consiste à fournir et à livrer :

Un (1) nouveau balai mécanique pour corps étrangers (FOD). Ce balai permettra au ministère de la Défense nationale – 12^e Escadre Shearwater, à Shearwater (Nouvelle-Écosse) – de retirer tous les corps étrangers, y compris les débris métalliques ou autres qui se trouvent sur le revêtement sec ou mouillé de l'aire de trafic de l'aéroport.

Un (1) nouveau balai électromagnétique remorquable. Ce balai doit avoir une largeur d'au moins 72 po et d'au plus 96 po, un cadre robuste, ainsi qu'une barre de remorquage et une béquille de stationnement réglables.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe A.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les **15 jours ouvrables**, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI)

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2015-07-03)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document **2003**, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B1000T	Condition of Material	2007-11-30
B3000T	Produits équivalents	2006-06-16

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au **moins CINQ (5) jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Amd. No. - N° de la modif.
W010T-17Z020/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière 1 copies papier

Section II : Attestations 1 copies papier

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer la façon dont ils entendent répondre aux exigences et réaliser les travaux.

Documents techniques

LES DOCUMENTS TECHNIQUES / DESCRIPTIFS DOIVENT FAIRE PARTIE DU DOSSIER DE SOUMISSION TECHNIQUE À SOUMETTRE AVANT LA DATE DE CLÔTURE DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS. SI VOUS NE RESPECTEZ PAS CETTE EXIGENCE, VOTRE SOUMISSION SERA DÉCLARÉE NON RECEVABLE.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent proposer des prix fermes pour tous les articles énoncés à l'Annexe B, Base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

Solicitation No. - N° de l'invitation

W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur

HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

C3011T – 2013-11-06 Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.1.2 Delivery Offered

While delivery is requested for **March 31, 2017**, the best delivery that could be offered is:

_____.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les propositions qui ne satisfont pas aux exigences obligatoires ci-après seront déclarées non recevables et seront rejetées d'emblée. Les termes « il faut », « doit », « essentiel », « sera » et « nécessaires » utilisés dans la demande de propositions et les annexes doivent être interprétés comme étant des exigences obligatoires.

1. Le soumissionnaire doit respecter toutes les exigences techniques et obligatoires qui sont décrites dans la demande de propositions et les annexes.
2. Le soumissionnaire doit remettre l'annexe B, Base de paiement, dûment remplie avec sa soumission avant la date de clôture de la demande de soumissions.
3. Le soumissionnaire doit se conformer à toutes les conditions de la présente demande de propositions.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en **dollars canadiens**, taxes applicables en sus, destination FAB, incluant les taxes d'accise et les droits de douane canadiens.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

4.2.2 Additional SACC Manual Clauses

B1000T Condition of Material 2014-06-26

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

Le besoin consiste à fournir et à livrer :

Un (1) nouveau balai mécanique pour corps étrangers (FOD). Ce balai permettra au ministère de la Défense nationale – 12^e Escadre Shearwater, à Shearwater (Nouvelle-Écosse) – de retirer tous les corps étrangers, y compris les débris métalliques ou autres qui se trouvent sur le revêtement sec ou mouillé de l'aire de trafic de l'aéroport.

Un (1) nouveau balai électromagnétique remorquable. Ce balai doit avoir une largeur d'au moins 72 po et d'au plus 96 po, un cadre robuste, ainsi qu'une barre de remorquage et une bécuille de stationnement réglables.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A 2015-09-03](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **MARS 31 2017**

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'**Annexe «B»** du contrat.

6.4.3 Shipping Instructions

Incoterms 2000 « DDP Delivered Duty Paid » CFB Shearwater, Shearwater, Nova Scotia

Solicitation No. - N° de l'invitation

W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur

HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : **JACQUELYN STEVENSON**

Titre : **SUPPLY OFFICER**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Téléphone : **902.403.3520**

Télécopieur : **902.496.5016**

Courriel : jacquelyn.stevenson@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom :

Titre :

Organisation :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix de lot ferme(s) précisé(s) dans **l'annexe B**, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) **2011-05-16** Limite de prix

6.6.3 Paiement Unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) **(2008-05-12)**

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par:

- a. une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;
- b. une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;
- c. une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et pour tous les frais de déplacement et de subsistance;
- d. une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.09 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur

HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03)
- d) Annexe A, Besoin;
- e) Annexe B, Basis of Payment;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*)

6.12 Contrat de défense

Clause du *Guide des CUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

6.13 Clauses du *Guide des CUA*

B7500C Excess Goods 2006-06-16

G1005C Insurance 2008-05-12

A9062C Canadian Forces Site Regulations 2011-05-16

Solicitation No. - N° de l'invitation

W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur

HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A

BESOIN

Le besoin consiste à fournir et à livrer :

Un (1) nouveau balai mécanique triple pour corps étrangers (FOD). Ce balai permettra au ministère de la Défense nationale – 12^e Escadre Shearwater, à Shearwater (Nouvelle-Écosse) – de retirer tous les corps étrangers, y compris les débris métalliques ou autres qui se trouvent sur le revêtement sec ou mouillé de l'aire de trafic de l'aéroport.

Un (1) nouveau balai électromagnétique remorquable. Ce balai doit avoir une largeur d'au moins 72 po et d'au plus 96 po, un cadre robuste, ainsi qu'une barre de remorquage et une bécquille de stationnement réglables.

BALAI MÉCANIQUE TRIPLE POUR CORPS ÉTRANGERS

Fournir l'équipement, le transport et la formation nécessaires pour fournir et livrer aux lignes de vol de la 12^e Escadre du ministère de la Défense nationale à Shearwater, en Nouvelle-Écosse, un (1) système de balayage de corps étrangers triple qui comprend trois (3) balais mécaniques, une barre de remorquage triple, un adaptateur de boule d'attelage triple ou l'équivalent.

Exigences

Les exigences spécifiques doivent être complètes, mais pas nécessairement limitées à ce qui suit :

- a. Pouvoir récupérer tous les corps étrangers métalliques ou non qui se trouvent sur le revêtement sec ou mouillé de l'aire de trafic de l'aéroport.
- b. Être facile à utiliser par une personne seule.
- c. Pouvoir être remorqué par tout véhicule motorisé.
- d. Ne comporter ni moteur ni dispositif d'aspiration.
- e. Ne nécessiter aucun entretien.
- f. Peser 30 kg ou moins et pouvoir être entreposé dans un sac d'entreposage afin d'en faciliter le transport.
- g. Les ensembles d'attelage triple doivent comprendre une barre d'attelage, un adaptateur d'attelage et un adaptateur de boule d'attelage.
- h. Doit être doté d'un nouvel attelage de remorquage au sol qui permet de maintenir les balais sur l'aire de trafic même lors de grands vents.
- i. Chaque section doit avoir une largeur de balayage de 2,4 mètres.
- j. Comporter des poignées en plastique à l'avant et à l'arrière et des ensembles de voies de roulement.
- k. Doit être doté d'un couvercle de rétention des débris en mailles.
- l. Une formation doit être offerte en anglais à au plus 10 membres du personnel. Elle doit avoir lieu sur place et comprendre l'utilisation de l'équipement acheté et de ses manuels.
- m. Tous les manuels de l'utilisateur et techniques, y compris les renseignements de garantie, doivent être fournis en anglais et en français. Le format électronique Word ou PDF sera acceptable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Soutien à la clientèle

L'entrepreneur doit fournir un soutien de service local sur place au Canada. Les pièces de rechange et/ou le service offerts localement sur place de tout l'équipement à la 12^e Escadre Shearwater doit être complété dans un délai de 48 heures à partir du moment où la demande est effectuée.

Exigences en matière d'inspection

Le responsable du transport de la 12^e Escadre Shearwater sera désigné l'autorité technique. Tous les rapports, toutes les livraisons, tous les biens fournis, tous les services rendus et tous les documents doivent être assujettis à une inspection effectuée par le responsable technique.

BALAI ÉLECTROMAGNÉTIQUE REMORQUABLE

Description des travaux

Fournir l'équipement, le transport et la formation nécessaires à la fourniture et à la livraison aux lignes de vol de la 12^e Escadre du ministère de la Défense nationale à Shearwater, en Nouvelle-Écosse, un (1) balai électromagnétique remorquable qui comprend un moteur et un groupe électrogène à essence.

Exigences

Les exigences spécifiques doivent être complètes, mais pas nécessairement limitées à ce qui suit :

- a. balai électromagnétique remorquable doté d'un aimant d'au moins 72 po et d'au plus 96 po de largeur;
- b. capable de récupérer tous les débris métalliques qui se trouvent sur le revêtement sec ou mouillé de l'aire de trafic de l'aéroport;
- c. facile à utiliser par une personne seule;
- d. remorquable par tout véhicule motorisé;
- e. pneus de 14 po;
- f. essieu d'au moins 3500 lb;
- g. surface de l'aimant sous enceinte en acier inoxydable;
- h. hauteur de suspension de l'aimant réglable;
- i. cadre robuste;
- j. barre de remorquage et béquille de stationnement réglable;
- k. formation donnée sur place, en anglais, à au plus 10 membres du personnel, avec l'équipement acheté et les manuels connexes;
- l. manuels de l'utilisateur et manuels techniques, y compris renseignements sur la garantie, fournis en anglais et en français; format électronique (Word ou PDF) acceptable.

Soutien à la clientèle

L'entrepreneur doit fournir un service d'entretien local sur place au Canada. Le remplacement de pièces ou l'entretien local sur place de tout équipement à la 12^e Escadre Shearwater doit être effectué dans un délai de 48 heures suivant la demande.

Exigences en matière d'inspection

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010T-17Z020/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010T-17Z020

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
HAL-6-77198

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le responsable du transport de la 12^e Escadre Shearwater sera l'autorité technique. Les rapports, les livraisons, les biens fournis, les services rendus et les documents doivent tous être assujettis à une inspection effectuée par l'autorité technique.

ANNEXE B

Base de paiement

Le soumissionnaire doit indiquer un prix de lot ferme en **DOLLARS CANADIENS**, taxes sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclues, destination FAB, transport inclus, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.

Livraison droits acquittés (DDP), Incoterms 2000. L'entrepreneur est responsable des frais de livraison, des frais d'administration, des risques de transport et du dédouanement, y compris du paiement des frais de douane et des taxes à destination.

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Description :

ARTICLE A

Fourniture et livraison de :

UN (1) nouveau balai mécanique triple pour corps étrangers

Au :

Comme il est précisé aux annexes A et C.

A. Prix de lot ferme total : _____ \$ (TPS/TVH en sus)

Marque/modèle du produit offert :

ARTICLE B

Fourniture et livraison de :

UN (1) nouveau balai électromagnétique remorquable

Au : Gestionnaire du Génie industriel de l'IMFCS
 Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott
 Bâtiment D 200, pièce 3351,
 C.P. 99000, succ. Forces,
 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5

Comme il est précisé aux annexes A et C.

B. Prix de lot ferme total : _____ \$ (TPS/TVH en sus)

Marque/modèle du produit offert :

Prix ferme total : _____ \$ (TPS/TVH en sus)

(Article A + article B)